

# REAAP : Liste des pièces justificatives à fournir

Les pièces justificatives doivent obligatoirement être transmises avec la demande via la plateforme Elan.

## 1. Les pièces justificatives à fournir pour la signature de la convention REAAP

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la convention REAAP		
	Associations	Entreprises	Collectivités territoriales
Existence légale	- Récépissé de déclaration en Préfecture.	- Extrait Kbis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	
	- Fiche SIREN / SIRET		
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau		- Liste datée des membres du conseil municipal

<b>Vocation</b>	- Statuts datés et signés		- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale datés et signés (détaillant les champs de compétence)
<b>Destinataire du paiement</b>	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).		
<b>Pérennité</b>	- Compte de résultat et bilan approuvés (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en 2021)		
<b>Approbation du projet</b>	- Le PV de l'Assemblée Générale approuvant le projet et son plan de financement		- La délibération du Conseil Municipal approuvant le projet et son plan de financement

## **2. Les pièces justificatives complémentaires à fournir pour le renouvellement de la convention REAAP**

Nature de l'élément justifié	Justificatifs complémentaires à fournir pour le renouvellement de la convention REAAP		
	Associations	Entreprises	Collectivités territoriales

<b>Actions REAAP 2021</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan quantitatif et qualitatif des actions REAAP 2021 à transmettre via la plateforme ELAN</li> <li>- Le compte rendu financier des actions REAAP 2021 à transmettre via la plateforme ELAN</li> </ul>
<b>URSSAF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attestation de situation URSSAF au 31/12/2021</li> </ul>
<b>En cas de changement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fournir tout document justificatif relatif au changement concerné</b></li> </ul>